

## Projet Ecole de Bessans

Suite à la réunion publique du 10 novembre 2009, aux observations que nous vous avons déjà formulé en réunion de travail ou conseil municipal, et afin de prendre en compte les remarques de la population en amont de la décision relative au projet de restructuration de l'école, nous souhaitons :

- qu'une esquisse et un chiffrage d'une démolition-reconstruction de l'école soient effectués,
- que la faisabilité d'implanter l'école dans la « maison Bernard » soit étudiée voire chiffrée,
- qu'au projet actuel de rénovation soit adjoint une variante (plan et chiffrage) : extension « côté rue ».

Le Conseil municipal disposera ainsi de 5 projets détaillés et chiffrés pour se déterminer :

1. projet de rénovation présenté le 10 novembre par Monsieur Giffon,
2. variante au projet de rénovation avec extension côté rue,
3. projet de démolition-reconstruction de l'école sur le même lieu,
4. projet d'implantation de l'école en lieu et place de la « Maison Bernard »,
5. projet de construction neuve sur un terrain encore non déterminé.

Pour les projets 1, 2 et 3, nous souhaitons que soient examinées, dès à présent, les modalités d'accueil des enfants durant les travaux et que le coût correspondant soit additionné au coût du projet.

De la même manière, le déplacement du transformateur sis dans la cour de l'école doit être chiffré et intégré dans le coût de ces projets s'il constitue un risque.

Pour les projets 1 et 2, il paraît également intéressant de chiffrer la mise en place d'un ascenseur permettant l'accès au 2<sup>ème</sup> étage plutôt qu'uniquement un élévateur permettant l'accès au 1<sup>er</sup> étage.

De ce fait, cet accès, permettrait d'envisager une autre utilisation des lieux (deux appartements conservés dans le projet) : salle pour du périscolaire, bibliothèque... afin de ne pas mélanger les « genres » et de concevoir ce bâtiment avec utilisation cohérente de tous les espaces.

Le projet 1 présenté, ne répond pas totalement aux besoins mentionnés pour l'école, notamment par rapport à la surface des salles de travail du rez de chaussée, la salle de sieste et la salle d'ateliers. Le coût d'une cette rénovation semble disproportionné par rapport aux améliorations qu'il permet d'atteindre.

En outre, pour ce projet, il est indispensable de prendre en compte les observations faites lors de la réunion, notamment : accès par la cour plutôt que côté rue, circulation « à sens unique » pour le vestiaire du rez de chaussée.

## INFORMATION DES ELUS « OBJECTIF BESSANS »

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que sur les deux projets exposés actuellement en Mairie : restructuration de l'école et traversée de Bessans, l'aménagement devant l'école est différent (cf extraits plans ci dessous), il convient donc de les harmoniser, au vu également des mentions ci dessus :

Projet traversée de Bessans



Projet Ecole de Bessans



In fine, il conviendrait d'établir un échéancier prévisionnel de mise en forme et d'exécution de ce projet : durée des études demandées, durée des travaux pour chaque projet, date d'inscription au budget communal...

Les Elus Objectif